



FOUNDATION MEDERI – HELP THE CHILDREN

Memorial Hospital «The children's Memorial Health Institute »

Al. Dzieci Polskich 20

04- 730 Warsaw

POLAND

Tel: + 48 22 815 76 03

Fax: + 48 22 815 76 02



Avec le soutien financier du programme AGIS
Commission européenne – Direction Générale Justice, Liberté et Sécurité

FUNDATIA INTERNATIONALA PENTRU

COPII SI FAMILIE

Occidentului street N° 44

Cod 010982 Sector 1

Bucharest

ROMANIA

Tél: + 40 21 311 19 15

Fax: + 40 21 311 23 05

ISTITUTO DEGLI INNOCENTI

Piazza SS Annunziata 12

50122 Firenze

ITALIA

Tél: + 39 055 203 73 21

Fax: + 39 055 241 66 3

LA VOIX DE L'ENFANT

76, rue du Faubourg St Denis

75010 Paris

FRANCE

Tel: + 33 (0) 1 40 22 04 22

Fax: + 33 (0) 1 40 22 02 90

NOBODY'S CHILDREN FOUNDATION

Walczych 59

03-926 Warsaw

POLAND

Tél: + 48 226 160 268

Fax: + 48 226 160 314

SOS ENFANTS

Rue Haute, 322,

1000 Bruxelles,

BELGIUM

Tel : +32 (0)2 5421408

Fax : +32 (0)25421263

THE CHILDREN'S LEGAL CENTRE

International Policy and Programmes

University of Essex

Wivenhoe Park

Colchester, Essex CO4 3SQ

UNITED KINGDOM

Tel: + 44 (0) 1206 872 044

Fax: + 44 (0) 1206 874 026

Programme AGIS

Rencontre Transnationale à Florence

Vendredi 11 mai 2007

8h30 – 9h00 : Accueil des participants

9h00 : Introduction

Intervention du Président de l'Istituto degli Innocenti

9h45 : – « **L'audition du mineur victime : un problème au niveau européen** » (Donata BIANCHI, coordinatrice du programme AGIS pour l'Istituto degli Innocenti)

10h15 : – « **Le projet AGIS: objectifs de la Rencontre et présentation des travaux à venir** » (Giulia MANCUSO, la Voix De l'Enfant, coordinatrice du programme AGIS)

10h30 : – « **Une alliance entre la Police et les Médecins: l'expérience de la Voix De l'Enfant** » (Alain GAILLARD, gendarme à la Brigade de Recherche de Saint Nazaire travaillant à l'Unité d'Accueil Médico Judiciaire pour les enfants victimes ; Martine BROUSSE, directrice de la Voix De l'Enfant)

11h00 : Pause

11h30 – 13h00 :

Table Ronde – L'audition du mineur dans le système judiciaire. Une comparaison entre les différentes expériences Européennes.

Coordinateur: Donata BIANCHI

Participants :

Eligio PAOLINI, Procureur, membre du Comité de Suivi italien du programme AGIS. « **Les procédures pour le recueil de la parole de l'enfant en Italie : brève présentation d'ensemble** ».

Francesco NANNUCI, Chef de la Squadra mobile –Police Italienne, Prato. Membre du Comité de Suivi italien du programme AGIS. « **Le rôle de la police: Comment peut-on améliorer les pratiques?** »



Avec le soutien financier du programme AGIS
Commission européenne – Direction Générale Justice, Liberté et Sécurité

Children's Legal Centre – Angleterre - Mme Alason CARTER , avocate ; Mme Julia THOMAS , avocate ; Laura JEFFREYS, policier. « **Comment trouver une harmonie entre le système judiciaire et les besoins de l'investigation ? L'expérience anglaise** »

Antonietta FIORILLO, Juge du Tribunal pour Enfant, Florence. « **La protection de l'enfant après l'audition : le rôle du Tribunal pour Enfant en Italie** »

Françoise FOUQUET- DORR, magistrat, membre expert du Comité de Suivi français du programme AGIS. « **La procédure légale en France pour les mineurs victimes : points de force et de faiblesse** »

Mr Carmans, service de police et Mr Patiny, service de police expert du programme AGIS pour SOS Enfants – Belgique. « **Les techniques d'audition utilisées en Belgique, le rôle et la formation des policiers** »

Maria HAMELA-KELLER, psychologue clinicienne, coordinatrice du programme AGIS pour Nobody's Children Foundation – Pologne. « **La campagne « the child's is a witness with special needs » (l'enfant est un témoin avec des besoins spécifiques)** »

Débat

13h00 – 14h00 : Déjeuner

14h00 – 17h00 :

Table ronde – Une approche clinique sur les besoins pendant la procédure judiciaire des enfants victimes d'agressions sexuelles

Coordinateur : Giuditta SABA, association Artemisia, membre du Comité de Suivi Italien.

Participants :

Marinella Malacrea, pédopsychiatre, membre du Comité de Suivi Italien. « **Les conditions nécessaires pour le recueil de la parole de l'enfant victime** »

Marc GERARD, pédopsychiatre, membre expert du Comité de Suivi belge pour SOS Enfants – Belgique. « **Présentation du service SOS-Enfants - Université Libre de Bruxelles du Centre Hospitalier Universitaire Saint-Pierre et présentation des recherches sur les interviews avec l'enfant victime et les stratégies de communication** »

Sofia LUCA, Juge, Tribunal, Iași. Membre experts du programme AGIS pour Internationala pentru Copil si Familie - Roumanie. « **L'audition de l'enfant victime dans la procédure légale en Roumanie** »

Vincenza BUNI, responsable du centre hospitalier, secteur antiviolenace – Italie. « **L'audition de l'enfant victime faite par le médecin expert et la coordination avec les autres services** »

Dott. TOTONELLI – Inspecteur Chef de la section mineur, Préfecture de police de Florence – Italie. « **Dix ans de collaboration entre la police et les services : points forts et points faibles** »



Malgorzata ZBROSZYK SZCZEPANIAK, expert pour le programme AGIS pour la Fondation Mederi - Pologne. **“La salle pédiatrique dans l’hôpital Jan Bogdanowicz à Varsovie”**

Débat

17h30 : Conclusions

Dîner

Samedi 12 mai 2007

9h00 : Accueil

9h15 - 13h00 : Compte Rendu des travaux réalisés par chaque pays partenaire dans le cadre de leur Comité de Suivi.

- Présentation des protocoles de coopération, au niveau européen, entre les différents acteurs : services de police et de gendarmerie, services judiciaires, médicaux et sociaux, en vue d’améliorer le système en vigueur pour la protection des enfants victimes.

- Discussion

13h00 – 14h00 : Déjeuner

14h00 – 15h00 : Visite de l’Istituto degli Innocenti et du Museum

15h00 – 17h30 : Impulsion d’une dynamique pour la création, entre les pays partenaires de Centres Pluridisciplinaires pour l’audition et la prise en charge des mineurs victimes : présentation des contenus et des objectifs (par la Voix De l’Enfant).

- Divers

Dîner

Dimanche 13 mai 2007

9h00 – 12h30 : Point sur les travaux à poursuivre

- Définition des contenus et des travaux pour la réalisation de la publication finale qui sera présentée lors de la Conférence Finale.

- Choix des thématiques qui seront discutées lors de la Conférence Finale.

- Divers

12h30 : Déjeuner et départ